



# L'ASSOCIATION

N° 10

# INFOS

IPNS

Août 2005

## NUITS BLANCHES À ALLOUAGNE



Les habitants de la rue du Général De Gaulle lancent un appel dans le journal de l'association pour accélérer la protection du village. Non, nous ne parlons pas de l'éclairage de notre belle église, mais plutôt des nuits d'orage ou de forte pluie comme celles du 3 mai et 4 juillet 2005 qui nous empêchent de dormir.

Pourquoi perdre autant de semaines pour mettre en place une protection importante contre les inondations ? Les pluies sont de plus en plus nombreuses et la peur est toujours présente : elle ne s'estompe pas avec les années.

Il semble que certaines personnes aient oublié la nuit du 27 août 2002. Pour nous, dans la rue du Général De Gaulle, le risque est toujours visible, l'eau arrive très vite et reste sur la route, la rivière est souvent à la limite du débordement et nous nous retrouvons souvent, entre voisins sur le pont à guetter et espérer que le niveau ne montera pas.

C'est pourquoi, nous demandons des bassins de rétention, des travaux sur la rivière. Le temps c'est de l'argent et la météo risquerait de nous coûter très cher.

**Trois ans d'angoisse ça suffit !**

**I**ls se sentent seuls les habitants de la rue du général de Gaulle, et pourtant dans d'autres rues d'autres quartiers, on ne dort pas beaucoup non plus. Alors parfois ce sentiment de solitude, cette peur se transforme en cri de colère « Mais qu'est-ce qu'ils font pour nous protéger, on ne voit rien venir, des études, encore des études, ras le bol ! »



Deux nouvelles grosses alertes, le 3 mai et 4 juillet 2005

**Il faut discuter et négocier pour enlever les barbelés.**



**LES SOLUTIONS SONT CONNUES !**

**IL Y A DE L'ARGENT DISPONIBLE :**

**700 000 € AU BUDGET 2005**

**DE LA COMMUNAUTÉ ARTOIS-LYS !**

Trois ans déjà depuis le 27 août 2002 ! Nous n'imaginons pas non plus quand nous avons créé l'association que nous serions entrés dans un processus aussi compliqué, dans un dédale de problèmes techniques, dans un labyrinthe administratif. Mais ce n'est pas le pire. Ce qui nous attend risque de nous faire perdre plus de temps encore : nous savons ce qu'il faut faire pour protéger notre village et les financements sont là. A ce propos on cite même dans la presse le cas de Norrentfontes où les travaux prévus et financés n'ont jamais été réalisés : l'argent a dormi dans les caisses de la communauté Artois-Lys et les maisons ont été inondées le 4 juillet dernier à cause de blocages incompréhensibles.

Nous, nous savons que pour améliorer notre situation il faut :

- 1- élargir la rivière et supprimer les points durs (rétrécissements, buses...)
- 2- retenir l'eau avec des bassins de rétention, des haies, des talus et des fascines...
- 3- Se pencher sérieusement sur le réseau communal du pluvial.
- 4- Limiter le ruissellement urbain

**EMPÊCHER UNE ARRIVÉE TROP RAPIDE DE L'EAU DANS LE VILLAGE**

L'étude BRL connue de tous les décideurs décrit parfaitement les mesures à prendre pour limiter le ruissellement urbain.

C'est vrai, ce sont des nouvelles habitudes à prendre et ce n'est pas toujours facile. Mais notre commune inondée se doit de montrer l'exemple. L'association a rencontré les maires des communes voisines d'en haut qui nous envoient de l'eau pour essayer de les sensibiliser à ce problème. Il existe des moyens qui ne sont pas toujours connus, des dispositifs ont

Résumé de l'étude sur <http://www.allouagnestopinondations.com>

été mis en place dans la région de Douai. Il ne s'agit pas de casser tout l'existant. Il s'agit simplement de réfléchir ensemble pour agir au mieux. La commission municipale élargie pourrait être ce lieu de réflexion et de proposition. Personne ne possède à lui tout seul toutes les données d'un problème aussi complexe.

**SURTOUT NE PAS OUBLIER !**

Cependant les principaux obstacles que nous allons maintenant rencontrer sont l'oubli, le manque de bonne volonté, le manque de confiance entre nous tous, habitants du même village gravement sinistré. On peut déjà entendre les réflexions suivantes :

- « Tout ça c'est politique » (sous-entendu, ils veulent la place)
- « Ce bassin là, y sert à rien ! »
- « S'il y en a un qui rentre sur mon terrain, je sors mon fusil. »
- « Y n'entreront pas ici pour agrandir la rivière. »

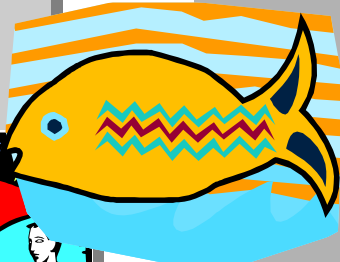
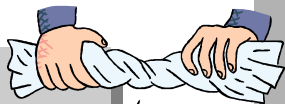
Ce n'est là qu'un bref aperçu de ce que l'on peut entendre. Ont-ils oublié ces gens là, la boue, les rues du villages envahis de meubles, de frigos, de matelas, ont-ils oublié la détresse des personnes âgées, la peur des enfants, la désolation des familles d'avoir perdu non seulement des biens mais aussi la plupart de leurs souvenirs ? Qu'ils ne viennent pas ceux-là apporter une boîte de biscuits, une vieille paire de chaussures, ou quelques euros pour consoler les habitants des rues exposées si une nouvelle catastrophe se produisait !! Il n'y a pas de mendiants dans notre village, il n'y a que des familles qui veulent vivre en sécurité dans leur maison, de jour comme de nuit, été comme hiver.

**SOLIDARITÉ ET SENS DES RESPONSABILITÉS  
POUR RÉUSSIR ENSEMBLE**

Nous espérons cependant que ces difficultés pourront être surmontées et que le moment venu cette bonne volonté qui semble faire défaut chez certains en ce moment ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Nous avons besoin d'un dialogue constructif entre les parties. L'association a joué ce rôle au moment de la réalisation du bassin de la rivière. La négociation avait échoué et nous avons facilité de nouvelles rencontres qui ont abouti à un accord. Nous continuerons à travailler dans ce sens quoiqu'il advienne. C'est le bon sens, le travail et la réflexion qui doivent l'emporter sur la colère, la peur de l'autre et parfois aussi il faut bien le dire sur l'ignorance. Nous ne sommes pas les seuls à devoir agir dans ce sens... mais sur ce terrain l'association sera présente.

**In veut del'iau !**

In veut de l'iau ach' robinet,  
In veut de l'iau pour faire l'buée,  
In veut de l'iau pour boire in cop,  
In veut de l'iau pour ché camps  
et nous gardins,  
Mais del'iau,  
In n'in veut pu  
dins nous masons !



J'a acouté ch'Grand Nocq,  
Ch'ti qui reste au mitan del villache ;  
I m'racontot qu'dins l'temps,  
Y avot des pichons dins sin lit.  
« Achteure, ravise, y a gramint d'boutelles  
Et même des cayelles !

Comme chi j'allos m'assir d'sus!  
qui m'a dit.  
Même eunne fos, y avot un matelas :  
Ej n'a assez d'tout ch'brin là...  
Rindez-me mes pichons  
Ej sro fin béna-  
che ».

**Rindez-me mes pichons !**

même méthode, des parties du réseau pluvial communal qui assurent la jonction entre le bassin de la Rivierette (7000m3) et l'ex-brasserie d'une part et la jonction entre le futur bassin de rétention de la salle des sports et le grand Nocq. Ceci devrait rassurer tous les sceptiques et particulièrement ceux qui a juste titre exigent pour débloquer les négociations qu'on touche à la rivière.



**Agir + vite !!!  
Aux négociateurs  
de conclure.**

**C'est du long mais...c'est du bon ??**

La S.A.N.E.P., bureau d'études d'Hénin-Beaumont a remporté les deux marchés passés par la Communauté Artois-Lys pour réaliser les dernières études concernant Allouagne.

**A.P.D ou Avant Projet Détaillé** c'est le nom des ces dernières études qui vont permettre de déterminer dans les détails les travaux à entreprendre, étape ultime avant de passer les marchés avec les entreprises de travaux publics qui réaliseront les ouvrages.

La 1<sup>ère</sup> étude détaillée concerne la réalisation des bassins de rétention situés au bout de la rue de Pernes (16.000 m3) et derrière la salle des sports (18000m3).

Tenus à l'écart des réunions et de toutes concertations depuis Janvier 2005, il ne nous est pas possible de vous en parler. Nous savons simplement que les négociations piétinent... et qu'une réunion aura lieu en septembre.

Concernant la 2<sup>ème</sup> étude détaillée la S.A.N.E.P doit pour la somme de 40.000 € TTC (26 millions de centimes de franc) étudier dans les détails comment recalibrer, modifier le cours du Grand Nocq, de l'ex-brasserie du centre d'Allouagne jusque sous l'autoroute A26, ceci afin d'assurer le libre écoulement des eaux en période de crue en tenant compte des calculs hydrauliques fournis par le B.R.L. Rappelons que le B.R.L a réalisé de juin 2003 à décembre 2004 l'étude globale sur le bassin versant du Grand Nocq (1050 hectares) pour la somme de 94.000 € TTC (62 millions de centimes de franc).

**La SANEP travaille sur le grand Nocq depuis juin 2005 et doit rendre sa copie pour décembre 2005.**

Actuellement les riverains du Grand Nocq sont sollicités pour permettre l'accès à la S.A.N.E.P qui doit obtenir l'état précis des passages couverts. Pour cela elle procédera au passage d'une caméra après « hydrocurage ». 9 tronçons seront ainsi explorés sur le Grand Nocq auquel il faut ajouter l'examen par, la

